LE QUESNOY
VILLE FORTE

ECOLE DE DANSE

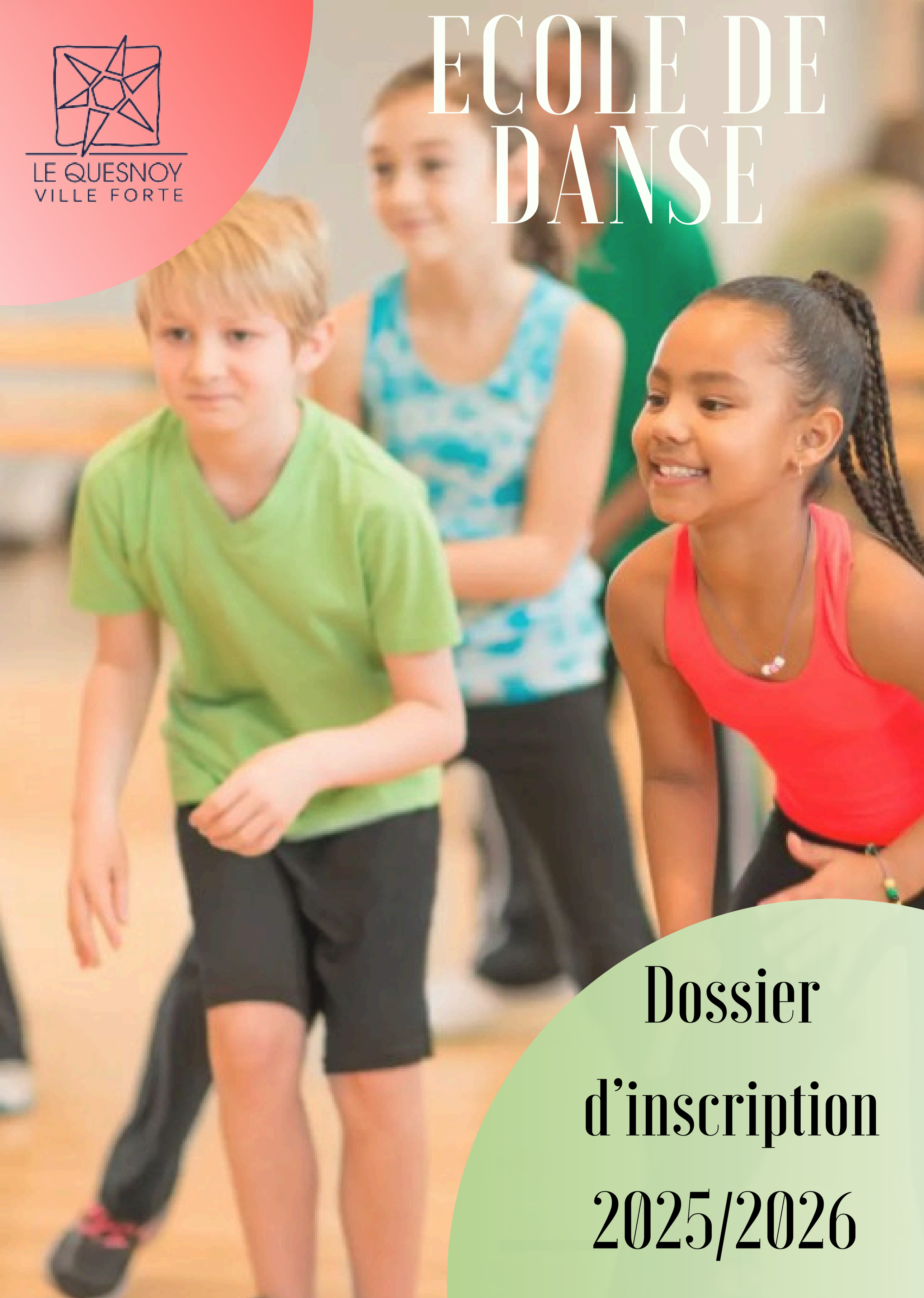

Dossier d'inscription 2025/2026

Ecole de Danse Le Quesnoy

HORAIRES DES COURS ANNÉE 2025/2026

BENEDICTE SANNA

MARDI

Classique initiation 8-10 ans.....17H15 - 18H15
Classique 11/13 ans.....18H15 - 19H15
Classique adultes débutants.....19H15 - 20H15

MERCREDI

Classique éveil maternel 4 ans.....09H30 - 10H30
Classique éveil 5/6 ans .....10H30 - 11H30
Classique 7/8 ans.....11H30 - 12H30
Classique 9/12 ans .....13H30 - 14H30
Classique 13/14ans .....14H30 - 15H30
Polonais 7/10 ans.....15H30 - 16H30
Polonais 11 ans et + ...16H30 - 17H30
Classique 15/16ans .....17H30 - 18H30
Classique 16-17 ans.....18H30 - 20H00

SAMEDI

Classique 7/10 ans.....09H30 - 10H30
Classique éveil 4/6 ans .....10H30 - 11H30
Classique adulte .....11H30 - 13H00
Polonais adulte.....13H00 - 14H00
Classique jeune Adulte.....14H00 - 15H30
Classique ados 17 ans et +.....15H30 - 17H00
Préparation concours11 +.....17H00 - 18H00
Préparation concours 8/11 ans.....18H00 - 19H00

ABRAHAM MARIE

MARDI

Hip-Hop 8-10 ans .....17H15 - 18H15
Hip-Hop 15 ans et + ...18H15 - 19H15
Hip-Hop 11- 14 ans .....19H15 - 20H15

MERCREDI

Initiation jazz 2 (6-7 ans)…….....10H30 - 11H30
Initiation jazz 1 (5-6 ans) .....11H30 - 12H30
Jazz 11-14 ans intermédiaire .....13H30 - 14H30
Jazz 8-10 ans .....14H30 - 15H30
Contempo 11-14 ans intermediaire.....15H30 - 16H30

JEUDI

Contemporain 8- 10 ans..... 17H15 - 18H15
Cours concours*..... 18H15 - 19H15
Modern Adultes.....19H15 - 20H45

VENDREDI

Jazz 15+ /avancé ..... 18H00 - 19H30
Contempo 15+/adultes.....19H30 - 21H00

SOLYNE CHARLIER

MERCREDI

Lyrical débutants/intermédiaire :
19H30 - 20H30
Lyrical intermediaire/confirmé :
20H30- 21H30

TARIFS ANNUELS

- 160€ pour les cours d'une heure
(32€ par facture - bimestrielle)
- 210€ pour les cours d'une heure trente
(42€ par facture - bimestrielle)

NB : L'envoi des factures par voie postale aura lieu en : Octobre, Décembre, Février, Avril et Juin

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par Mail : danse@lequesnoy.fr
En Mairie : Rue du Maréchal Joffre
59530 LE QUESNOY

CONTACT

SERVICE JEUNESSE
MARCHO Céline
03.27.47.55.57

Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction du nombre de participants

*Inscription sur audition

ECOLE DE DANSE

Le Quesnoy

Inscription

En Mairie ou par mail

- Mail : danse@lequesnoy.fr
- En mairie : au Service Jeunesse

<u>Dossier complet :</u>

- Une fiche d’ inscription
- Une attestation de responsabilité civile
- Un certificat médical de moins de trois mois ou un imprimé CERFA pour le renouvellement d’une licence

Gala

Le Gala de danse aura lieu les 5,6 ,7 Juin 2026 au Théâtre des 3 Chênes

Facturation

L'inscription est annuelle de Septembre 2025 à Juin 2026

- <u>Tarifs à l'année:</u>

- 160€ pour les cours d'une heure (32 € par facture- bimestrielle)

- 210€ pour les cours d'une heure trente (42€par facture- bimestrielle)

<u>NB</u> : L'envoi des factures par voie postale aura lieu en : Octobre, Décembre, Février, Avril et Juin

Reprise des cours

MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

Inscription **<u>obligatoire</u>**

(au Service Jeunesse en mairie ou par mail)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

LE QUESNOY
VILLE FORTE

COURS DE DANSE LE QUESNOY

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025/2026

L'ENFANT

Nom - Prénom

Date de Naissance

Classe

Numéro de téléphone

Email

Ecole

Adresse Postale

LA FAMILLE

Nom - Prénom du responsable légal

Numéro de téléphone

Email

Personnes Autorisées à reprendre mon enfant / Numéro de téléphone

Adresse Postale

INSCRIPTION

Cour de Danse : Sanna Bénédicte ◯ Abraham Marie ◯ Charlier Solyne ◯

Intitulé du Cours de Danse (âge, discipline) + Horaires

Intitulé du Cours de Danse (âge, discipline) + Horaires

Intitulé du Cours de Danse (âge, discipline) + Horaires

Intitulé du Cours de Danse (âge, discipline) + Horaires

Autorisation de droit à l'image

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

Les prises de photos/vidéos à des fins représentatives (internet, presse, bulletin municipal...)

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Antécédents médicaux et chirurgicaux :

L'enfant a t-il des allergies?

Préciser la conduite à tenir :

Recommandations utiles des parents :

J'autorise le personnel communal à l'application de soin (glace, pansements...) en cas d'accident mineur sur mon enfant ☐ oui ☐ non

- En cas d'urgence, les parents sont informés dans les plus brefs délais. Si un problème subsiste à rentrer en contact avec vous, quelles sont les personnes à prévenir en cas d'urgence :

- J'approuve toutes les données du dossier d'inscription et autorise les membres du personnel communal à :

Prendre toutes les mesures jugées utiles à l'état de santé de l'enfant en cas d'accident mineur ou majeur

Éventuellement à le faire transporter par les pompiers ou le SAMU au Centre Hospitalier

Documents à fournir

- Attestation de Responsabilité Civile
- Un certificat médical de moins de trois mois ou un imprimé CERFA pour le renouvellement d'une licence pour les mineurs de moins de 18 ans.

Je soussigné(e).....m'engage à:

- Prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur
- M'assurer que l'intervenant est présent avant de déposer mon enfant

COURS DE DANSE - LE QUESNOY-

Règlement Intérieur

Préambule

Les cours de Danse organisés par la ville de Le Quesnoy, ont pour but de répondre aux besoins des familles, en leur apportant une activité extrascolaire de qualité. Ils constituent un moment privilégié, dans la continuité du parcours éducatif de l'enfant.
Le but du présent règlement est de fixer les points qui ont trait à l'administration interne de cette activité. Les cours de Danse est un service public ouvert à tous ceux qui acceptent le présent règlement.

Heure et Fonctionnement

Les cours de Danse se déroulent au Centre Lowendal (Rue Juhel), entrée Louis Aragon le Mardi, Mercredi, et Samedi de Septembre à Juin. Les horaires peuvent varier à chaque rentrée.

Les enfants sont déposés aux heures de cours correspondantes et l'adulte responsable doit s'assurer que les cours ont bien lieu.
La Mairie de Le Quesnoy n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours, ni à l'extérieur de l'école à quelque moment que ce soit. Les enfants ne doivent pas quitter l'école sans qu'un adulte responsable soit venu les chercher.

Inscription

Le dossier d'inscription est à déposer en Mairie au service Jeunesse. Il est distribué à tous les danseurs avant la fin de l'année. Le reste de l'année il est disponible :

- Sous format papier en Mairie ou au service Jeunesse
- En téléchargement sur le site de la ville : www.lequesnoy.fr rubrique sport/Léo Lagrange/

Pour procéder à l'inscription vous pouvez déposer votre dossier :

- Au service Jeunesse sous format papier
- Par mail à l'adresse du service : danse@lequesnoy.fr

Documents à fournir pour l'inscription :

- Une attestation de responsabilité civile
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois autorisant la pratique de la danse ou un imprimé CERFA pour le renouvellement d'une licence sportive pour les mineurs de moins de 18 ans.

Le dossier d'inscription doit obligatoirement être rempli par le responsable légal et non par un mineur.

En cas d'annulation de l'inscription (arrêt, déménagement…) la famille doit impérativement prévenir le Service Jeunesse par écrit : mail, courrier, téléphone …

Tarif et Facturation :

Les cours de Danse sont facturés 160 € par an pour les cours d'une heure et 210€ par an pour les cours d'une heure trente.

La facturation des cours de Danse est effectuée bi mensuellement à terme échu. La facture sera éditée fin octobre, fin décembre, fin février, fin avril, fin juin.
De ce fait, les familles recevront un courrier du Trésor Public directement à leur domicile avec le montant des sommes à payer.

Pour le paiement les familles pourront régler leur facture :

- Par chèque en adressant un chèque libellé à l'ordre du **Trésor Public** par courrier et avec le talon de paiement (mentionnant vos références indispensables au traitement de votre dossier), et l'adresse du centre d'encaissement. Cet envoi devra obligatoirement être affranchi.
- Au guichet du Trésor Public situé 32 Place Leclerc muni du titre pour effectuer votre paiement par chèque.
- Par carte bancaire (télépaiement) sur internet sur le site payfip.gouv.fr

La Mairie de Le Quesnoy peut rembourser ou ne pas facturer un cours de Danse sur présentation d'un justificatif médical

Lors de chaque rentrée, il est accordé **une séance d'essai** pour une discipline afin de découvrir et voir si l'enfant se plait dans l'activité. Il est conseillé de laisser les coordonnées téléphoniques au professeur pour cette séance découverte.

Au-delà de cette séance d'essai, il est demandé aux familles de remplir impérativement un dossier d'inscription afin de régulariser l'inscription. La facturation sera déclenchée à partir d'une séance dans le mois.

Discipline et règle d'usage

Il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'avoir un comportement correct afin de ne pas gêner les cours durant leur passage dans les locaux.
L'accès aux vestiaires, et aux studios de danse est exclusivement réservé aux élèves (à l'exception des parents des plus petits) et des professeurs.
Les comportements agressifs et les attitudes irrespectueuses ne pourront être tolérés.
Tout comme les propos diffamatoires ou injurieux envers les professionnels ou l'un de ses représentants, ne seront pas non plus tolérés.

Consigne durant les cours de Danse

L'utilisation du téléphone portable est interdit durant les cours.

Tenue

Les enfants se présenteront coiffés en chignon pour le classique et cheveux attachés pour les autres disciplines.
Pour le classique, un justaucorps de la couleur de votre choix, un collant de danse et des demi-pointes.
Pour le jazz et contemporain, un justaucorps de la couleur de votre choix, une brassière ou un short / leggins et pedilles.
Pour le jazz funk, une paire de basket PROPRE.
Pour le folklore polonais, une jupe et des chaussures noires.

Le port de bijoux, de montre est interdit pendant le cours.

Droit à l'image

Les professeurs se réservent le droit d'utiliser l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit concernant l'image de l'école si l'autorisation a été donnée sur la fiche d'inscription.

Absence et Présence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail.
Tout élève absent est tenu de prévenir son professeur, et le service Jeunesse en cas d'absence prolongée.

En cas d'absence ponctuelle, les cours seront facturés à la famille.
Si l'absence est de longue durée, un justificatif médical devra être fourni au Service Jeunesse afin de suspendre la facturation le temps de la convalescence.

En cas d'absence de l'un des professeurs, un mail vous sera envoyé pour vous prévenir. C'est la raison pour laquelle il faut être le plus précis possible lors de l'inscription et prévenir le Service Jeunesse en cas de changement d'adresse mail, de portable ou d'adresse de facturation.
Un affichage sera réalisé dans les locaux afin d'informer les familles.
Les cours de Danse seront facturés, mais rattrapés ultérieurement, sauf en cas d'absence prolongée de l'un des professeurs.

Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit. Le présent règlement est révisable tous les ans.

Contact
Service Jeunesse
Mairie de Le Quesnoy
Rue du Maréchal Joffre
danse@lequesnoy.fr
03.27.47.55.57